



Saint Ouen, le 6 novembre 2009

## **QUESTIONS ORALES AU MAIRE - CONSEIL MUNICIPAL DU 23/11/2009**

Madame le Maire,

La réforme des collectivités territoriales votée en première lecture le 27 octobre 2009 par les députés dans le cadre des lois de finances 2010 impactera de façon significative la vie de nos villes, notre département de Seine-Saint-Denis et la Région Ile-de-France.

Cette réforme, si elle est appliquée en l'état, aura à terme de réelles conséquences sur le budget des ménages avec une augmentation de la pression fiscale déjà trop lourde.

**Acceptez-vous notre demande de mise en place d'un conseil municipal extraordinaire afin de permettre aux élus de mieux comprendre ce que représente la TP du produit fiscal de notre ville. Il s'agira également de présenter les évolutions de la TP ces dix dernières années et la traduction dans la réforme actuelle de la suppression de la part investissement pour Saint-Ouen.**

L'Etat évoque la mise en œuvre de la nouvelle Cotisation Economique Territoriale dès le 1<sup>er</sup> janvier 2010 avec une « Compensation Relais », **cela entraînerait-il une perte pour l'équilibre de notre budget ? Si oui à quelle hauteur ? De même, quelles seraient les pertes pour notre ville avec l'application au 1<sup>er</sup> janvier 2011 de la réforme fiscale et quelle politique budgétaire envisagez-vous par anticipation ?**

Bien entendu, nous espérons que les différentes protestations d'élus au-delà des clivages politiques au plan national empêcheront l'aboutissement de cette loi qui tend à diminuer les moyens des collectivités locales.

Nous pensons qu'il ne faut pas attendre le vote du budget pour engager les discussions sur ces questions cruciales. Nous déplorons par ailleurs l'abandon des temps d'échanges avec les Audoniens sur le budget communal et la présentation de vos priorités en termes d'investissements et de dépenses de fonctionnement dans ce cadre. Nous espérons vivement que ce sera le cas avant le vote du budget 2010.

Je vous prie de croire, Madame le Maire, en mes salutations distinguées.

**Mamadou KEITA**  
Conseiller municipal  
Président du groupe de Gauche 3Ensemble pour Saint-Ouen »